

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	05 Février 2018	Séance du : 14 Février 2018
		L'An Deux Mille dix-huit, le 14 Février à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 39</u>	
Présents : 30	Pour : 38	
Absents : 6	Contre : 1	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme. Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme. Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme. Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme. Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurac Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclie), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuve)

Absents représentés : Mme. Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Claude REVEL (Canet) représenté par M. Miche SABATIER (Canet), Mme. Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme. Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Francis BARDEAU (Nébian) représenté par Mme. Sylvie MALMON (Nébian), Mme. Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Daniel VIALA (Mérifons), Mme. Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan)

Absents : M. Denis MALLET (Cabrières), M. Marc FAVIER (Canet), Mme. Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Jean COSTES (Salasc)

## **Objet : Forum du Financement 2018 - Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault**

Monsieur BRUN informe les membres du conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Hérault ont noués des liens de partenariat multiples dans le domaine du développement économique.

Il précise que la CCI Hérault organise périodiquement un forum du financement dont l'objet est de faciliter l'accès aux informations et au financement des chefs d'entreprise mais aussi de permettre la mise en relation des acteurs clés du développement économique avec des porteurs de projet.

Le prochain forum du financement se tiendra le 22 mars 2018.

La Communauté de communes du Clermontais étant un acteur clé de l'information des entreprises situées sur son territoire il est apparu opportun qu'elle participe à ce forum du financement.

Une convention de partenariat dont le projet est joint en annexe précise les modalités de cette participation de la Communauté de communes au Forum du financement.

Cette participation consistera dans l'information des entreprises du territoire sur la tenue du forum du financement et son objet ainsi que dans la tenue d'un stand d'information lors du forum du financement. Un stand d'exposition sera mis à la disposition de la Communauté de communes au sein de l'espace collectivités du forum et l'ensemble des supports de communication relateront sa participation et les services offerts par la collectivité.

La participation financière de la Communauté de communes s'élève à 2000 € TTC.

Monsieur BRUN propose aux membres du conseil communautaire d'approuver cette convention de partenariat entre la CCI Hérault et la Communauté de communes du Clermontois pour la participation de la Communauté de communes au forum du financement 2018.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré,

**A LA MAJORITE,**

**APPROUVE** la convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault pour l'organisation du prochain forum du financement, selon les conditions énoncées en pièces annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois,



Jean-Claude LACROIX